



LA REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

réservée à l'usage exclusif de ses Adhérents

Semaine 35 : du 24 au 30 août 2015

En cancérologie cette semaine

Un KIT de RENTREE

Voici un petit Kit de rentrée, listant les sujets importants que nous allons reprendre, après quelques semaines de vacances, qui auront été profitables pour tous :

- ***Les tarifs de radiothérapie :***

Une proposition de la DGOS (cf. : "En cancéro" du 13 juillet 2015) : un forfait tout compris pour le public, un forfait technique + des honoraires + l'utilisation d'une classification type PMSI pour les centres de radiothérapie libéraux.

Cela va appeler de nombreuses discussions, sachant que cette proposition de la DGOS se fait, a priori, sans la CNAMTs ?

- ***La recherche clinique :***

Une journée nationale est organisée le 16 septembre par la DGOS

L'AFC-UNHPC va éditer un guide à l'attention des établissements pour la fin de l'année.

- ***L'avenir de la Biologie Moléculaire pour les pathologistes :***

Une circulaire précisant les modalités de reconnaissance pour les tests de biologie moléculaire vient de sortir. Le fond est positif, mais il s'agira toujours d'un jeu de balle entre HAS - INCa - CNAMTs. Notre prochain Bureau y sera consacré.

Nous allons mener des actions communes avec les Pathologistes afin de préserver leur place dans l'offre de soins en cancérologie.

- ***La mise en route des travaux sur l'évolution du régime des autorisations :***

Ce sera un long chantier qui devrait débuter avec l'INCa dès l'automne.



- *L'utilisation par nos Tutelles de bases de données médicales, de plus en plus précises, en cancérologie :*

Il s'agit notamment de l'INCa et de sa base de données des cancers, qui vont être étudiés organe par organe. Nous ferons partie des Comités Stratégique et Technique qui vont suivre la mise à disposition de ces informations et leur utilisation (cf. "Trajectoire des Cancers du Sein")

Voici de nombreux sujets de travaux, pour lesquels nous ferons appel à vos propositions, et vous informerons de leurs évolutions respectives.

Alerte sur la Commission de Transparence à la HAS :

Cette Commission va désormais bien mal, ou peut-être mieux, porter son nom ? Alors qu'elle est en charge de valider, ou non, la possibilité d'accès au remboursement des innovations, le LEEM vient d'en être évincé. En fait, on est bien loin d'un fonctionnement transparent sur ces sujets, alors que (cf. plus haut) nos politiques clament haut et fort leur volonté d'améliorer l'accès à l'innovation pour tous les patients.

Anne Mallet
Secrétaire National



AFC-UNHPC

**Coordination
et pluridisciplinarité
au service des patients
atteints du cancer**